

SÉCURITÉ EN PISTE / CO-ACTIVITÉ

3 heures 30

Validation

- test sous forme de QCM et questions ouvertes
- note minimale exigée : 12/20
- Validité IATA AHM : 3 ans
- délivrance d'une attestation individuelle de formation

Public concerné

agents de piste, bagagistes, etc.

Objectifs

- Connaître les intervenants sous les aéronefs
- Connaître les risques des opérations d'assistance en en escale
- Savoir évaluer les risques.

Méthode pédagogique

cours théorique : maximum 12 stagiaires

Programme

- Connaissance du règlement d'exploitation des aires de mouvements
- Les missions des différents intervenants
- Les obligations de sécurité des intervenants
- L'état des lieux
- Le repérage des intervenants autour des aéronefs
- Évaluation des risques
- Prévention des risques
- Appréhension de l'arrivée d'un avion
- Gestion du temps de l'escale d'un avion
- Gestion du départ de l'avion.

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.